

Séance du Conseil Municipal du 23/02/2006

N° 031

Direction : Communauté d'Agglomération de Plaine Commune

Etudes et programmation

REF : PLU2006001

Signataire : AD

OBJET : Plan Local d'Urbanisme. Débat en conseil municipal sur les grandes orientations du Projet Aménagement et Développement Durable (PADD)

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la présentation des grandes orientations générales du PADD (Projet Aménagement et Développement Durable)

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Prend acte de la présentation des grandes orientations du PADD (Projet Aménagement et Développement Durable) dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU).

Pour le Maire

L'adjoint Délégué